

**Présents :**

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Louis ANGUERA - Monique COLOMBIÉ - José PAGAN - Marie Line ALBO - Claude LACROIX - Delphine PAULS - Maria MOLINA - Katia PARIS ATTARD - Laurent OBIOLS - Marie-Pierre SALINAS – GUIPPERT - Julien CATALANO - Anthony MARTINEZ -

Procurations

Annie GAYRAUD ayant donné procuration à Monique COLOMBIE

Sandie VARO ayant donné procuration à Louis ANGUERA

Michel LASSIEGE ayant donné procuration à Maria MOLINA

Bruno BERVA ayant donné procuration à Claude LACROIX

Absents excusés :

André Marc HEBERT

Richard BILLOD

Laurence DELOEUVRE

Alexis FONTANILLAS

❖ **Budget Commune affectation du résultat 2022**

Excédents de fonctionnement capitalisés : 54 224.22 €

Solde d'exécution section investissement reporté : 568 405.93 €

Résultats de fonctionnement reporté : 466 000 €

*Voté à l'unanimité*

❖ **Budget primitif 2023 vote des taux d'imposition**

Taux inchangés : taxe foncier bâti : 45.78 %, taxe foncier non bâti : 70.22 %

Taxe habitation sur résidences secondaires : 14.98 %

*Voté à l'unanimité*

❖ **Budget primitif 2023 Commune**

Equilibré en dépenses et en recettes à 5 561 564.82 €

*Voté à l'unanimité*

❖ **Service eau assainissement Affectation des résultats 2022**

Résultats de fonctionnement reporté : 190 415.41 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 100 000 €

Excédent d'investissement reporté : 549 759.30 €

*Voté à l'unanimité*

❖ **Eau-Assainissement BP 2023 Vote des tarifs**

Tarifs inchangés par rapport à 2022 :

- Redevance eau : 1.372 €/m<sup>3</sup>

- Abonnement eau : 31.65 €/an

- Location compteur : 10.55 €

- Redevance assainissement : 1.529 € m/3

- Abonnement assainissement : 33 € /an

*Voté à l'unanimité*

### ❖ **Budget primitif 2023 Service Eau Assainissement**

Equilibré en dépenses et en recettes à 2 192 125.96 €.

*Voté à l'unanimité*

### ❖ **Modification du tableau des effectifs**

A compter du 01 mai 2023 création d'un emploi d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet (avancement de grade)

A compter du 01 mai 2023 création d'un emploi d'adjoint technique principal 1ère classe à 30h/35h (avancement de grade)

A compter du 01 mai 2023 création d'un emploi d'adjoint administratif principal 1ère classe à 80% (avancement de grade)

A compter du 01 juin 2023 création d'un emploi d'adjoint technique territorial

A compter du 01 juillet 2023 création d'un emploi d'adjoint administratif territorial

*Voté à l'unanimité*

### ❖ **Convention avec le Conseil Départemental relative aux études préalables pour la revitalisation du centre ancien secteur cave coopérative**

Prise en charge de 80% des frais d'études par le Conseil Départemental

*Voté à l'unanimité*

### ❖ **Transfert de la compétence « maîtrise de la demande en énergie » : Programme Gestion en Energies Partagée (GEP)**

Bénéficiaire de l'accompagnement d'Hérault Energies pour les bilans énergétiques des bâtiments communaux

*Voté à l'unanimité*

### ❖ **Adhésion au service commun du CFMEL pour un référent déontologue des élus**

Désignation du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux comme référent pour les questions de déontologie des élus

*Voté à l'unanimité*

## **Questions diverses**

Fin de séance : 20h

Secrétaire de séance : Marie Line ALBO